



L'essentiel du CE DO IDF

Date : Comité d'Etablissement du 17 juin 2019

Le document est en ligne sur <https://www.cfecgc-orange.org/do-idf>

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le DSCo de la CFE-CGC Orange - DO IDF : jeanluc.pistoresi@orange.com

Prise à bail de l'immeuble Magnetik

A l'occasion de la présentation du Plan Schéma Directeur Immobilier de la Direction Orange IDF, la Direction fait l'analyse suivante :

- L'amélioration du cadre de vie au travail des salariés et l'optimisation économique de son immobilier sont des priorités sur les prochaines années.
- L'immobilier actuel se caractérise par son éparpillement, son obsolescence et son caractère onéreux. donc la Direction propose de regrouper les équipes dans différents sites.

Sur la zone parisienne, le programme vise à organiser les activités de la DO IDF autour de 4 pôles majeurs au niveau du périurbain parisien :

- 1 site pour regrouper les équipes états-majors de la DO et des Unités, ainsi que des équipes opérationnelles (environ 1.000 personnes concernées). Ce site sera **Magnetik** situé à la Porte d'Orléans.
- Le site ORSUD à Gentilly (200 personnes concernées).
- Un site sur Paris Est : entre la Porte de Pantin et la Porte de Bagnolet à horizon 2024.
- Un site sur Paris Ouest : entre la porte Maillot et la Porte de Clichy à horizon 2026.

Magnetik :





Les terrasses extérieures



L'espace restauration



Le café

Qui serait concerné ? (présentation au Comité d'Établissement du 17 juin 2019)

Magnetik devrait accueillir les équipes d'états-majors (DO + Unités) et des activités opérationnelles, soit 1.054 personnes à date :

- Les états-majors de la DO (actuellement sur Auteuil et Maillot),
- L'état-major de l'AD IDF Centre (actuellement à Maillot), et de l'AD PP (Palaiseau Phénix),
- Les équipes mutualisées nationales (dont les équipes Obligations légales) et les équipes supports, actuellement sur Danton ainsi que l'état-major du SCO,
- Les fonctions support et équipes nationales, actuellement sur Philippe Auguste ainsi que l'état-major de l'UAT,
- Pour l'UI Affaires, les équipes CAFF, RAI et PABLO de Voltaire, les équipes CERAC et ITEC de Jemmapes et Montsouris, l'équipe CAFF d'Arcueil ainsi que l'état-major,
- Pour l'UI IdF Centre l'équipe de pilotage de Nord Jemmapes, les CAF de Voltaire et l'état-major,
- Pour l'UI Portes de Paris l'équipe pilotage logistique réseau, actuellement sur Voltaire et l'état-major, actuellement sur Massy

Ces informations sont bien sûr susceptibles d'être modifiées en cours d'avancement du projet et des échanges que la CFE-CGC aura avec la Direction.

Le projet se décomposerait en 2 phases. La première phase du projet, au 1^{er} trimestre 2020 concernerait 256 personnes :

- Les Etats-majors de la DO (actuellement sur les sites d'Auteuil et Maillot) à l'exception du cabinet médical de Vaugirard, soit 129 personnes
- Pour le SCO, l'Etat-major du SCO avec les équipes mutualisées nationales (dont les obligations légales) ainsi que les supports non adhérents (contrôle de gestion, 3P, Expérience Client) soit 127 personnes actuellement sur le site de Danton.

La seconde phase du projet pour les autres salariés serait au 3^{ème} trimestre 2020.

Analyse de la CFE-CGC

1/ La CFE-CGC a demandé à plusieurs reprises la stratégie immobilière à court / moyen / long terme (1/5/10 ans) de la DOIDF. Souvent demandé, jamais obtenu avec les précédentes équipes de la DO. Pour la première fois, nous avons une vision jusqu'en 2026. Cette vision ne donne pas de garantis mais permet de se projeter dans les années à venir. Cela permet d'anticiper les besoins des salariés et de gérer les cas particuliers avec plus de temps.

2/ Les sites retenus doivent être accessibles par les salariés, notamment la présence de sites tiers (répartition géographique de sites plus petits mais présents sur les points cardinaux, maillage réfléchi et cohérent) et pas de concentration sur des gros sites. Cette idée est déjà reprise par la Direction qui a proposé de garder les sites de Noisy Le Grand, Philippe Auguste, Viry Chatillon, Massy, Soisy et Cergy pour recevoir des salariés trop éloignés.

3/ Il est nécessaire d'avoir des services mis à disposition des salariés afin d'apporter de la modernité (salle de sport, conciergerie, restauration de qualité, ... et évidemment parking). Entreprise innovante et moderne = Immeuble innovant et moderne.

4/ L'aménagement doit avoir une approche pragmatique et non dogmatique. Le Flexdesk n'est pas une obligation mais une option. Il faut donner la possibilité aux équipes de construire leur environnement en faisant preuve de souplesse et d'innovation. Exemple la Direction DEC à la DO IDF en 2018 qui a aménagé son propre espace. La Direction a repris cette idée défendue par notre syndicat afin de ne pas imposer du 100% Flexdesk comme cela a pu être vu sur d'autres sites.

5/ Nous préconisons une approche individualisée des salariés, en prenant en compte les spécificités de chacun (âge, handicap, transports, lieux de vie, mais aussi évolutions de carrière, ...).

6/ Les gains financiers réalisés par l'entreprise à moyen et long termes devraient avoir des impacts concrets sur les salariés, par exemple financer des événements DO IDF pour améliorer la cohésion, financer l'achat de véhicules propres, financer des primes de mobilité, ...